

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2019

PREAMBULE

La présidente et le directeur souhaitent la bienvenue à tous, adhérents, bénévoles adhérents, salariés, professeurs, et élus de la municipalité d'ECOUEN, partenaires privés et commençants d'Ecouen, d'Ezanville et de Domont, collègues d'autres associations et MJC du Val d'Oise.

Escale est l'une des plus importantes associations du Val D'Oise, avec plus de 1600 participants aux activités hebdomadaires du pôle activités, un pôle jeunesse en développement, un pôle événementiel proposant chaque saison une quarantaine d'évènements organisés pour et avec les bénévoles, ainsi qu'un pôle citoyenneté offrant la possibilité au plus grand nombre de s'engager dans 4 commissions bénévoles ou de prendre la parole lors de temps démocratiques.

Les publics de l'association viennent de plus de 70 communes différentes, ce qui prouve le rayonnement de la structure sur son territoire. Escale a réussi, ces dernières années, malgré des obstacles d'ordre conjoncturels, à poursuivre ses efforts pour ne pas réduire le nombre d'activités ou d'actions à destination des enfants, des jeunes, des familles, des adultes et des seniors.

Les 4 PÔLES D'ACTION DE L'ASSOCIATION :



I. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Durant la saison 2018/2019, l'association a poursuivi sa croissance, le développement d'activités et d'actions proposées aux habitants. Le conseil d'administration propose un élargissement du conseil d'administration et la création de 2 sièges supplémentaires afin que le collège d'élus au CA atteigne 15 membres.

Il est proposé que ces nouveaux sièges au CA soient ouverts dès cette année pour 1 an, à renouveler dès l'an prochain pour 3 ans, comme tous les autres postes. Ainsi le renouvellement des membres du CA sera régulier : 5 sortants chaque année à partir de la prochaine assemblée générale.

Les adhérents votent à l'unanimité pour cet élargissement du CA à 2 sièges supplémentaires.

II. BILAN MORAL SAISON 2018/2019

PROJETS

Durant la saison 2018/2019, l'association a également développé ses partenariats. Le fait majeur de cette saison culturelle a été l'obtention d'un agrément CAF (Caisse d'Allocation Familiales) pour son Espace de Vie Sociale (EVS), projet d'animation locale et d'actions à destination des habitants du territoire, de tous les âges. Ce nouveau partenariat avec la CAF du Val d'Oise permet à l'association d'orienter ses projets vers les besoins des habitants et les réponses qui pourraient être apportées à ces besoins. Le soutien proposé par la CAF, via cet agrément, n'est pas seulement financier. Il s'agit également d'un soutien méthodologique et logistique. Escale a ainsi rejoint de nouveaux réseaux de professionnels de l'enfance, de la famille et du social en complément des réseaux auxquels l'association appartenait déjà.

PARTENARIATS

Escale a pu, lors de cette saison 2018/2019, compter sur ses partenaires historiques et notamment la ville d'Ecouen qui a continué de soutenir les actions d'Escale, via une subvention de fonctionnement et la mise à disposition régulière de moyens matériels et humains, mais qui a également, à travers agents et élus, participé activement aux groupes de réflexion du comité de pilotage du projet EVS.

De nouvelles activités hebdomadaires ont été proposées en 2018/2019 et notamment des activités parents / enfants ou parents + enfants, dans le cadre du projet Escale Détente Parents, projet initié par les groupes de travail de l'EVS, au constat d'un grand besoin des familles du territoire en matière d'épanouissement et de bien-être.

RESSOURCES HUMAINES

Escale durant la saison 2018/2019 a également créé un poste à temps plein de coordinateur jeunesse. Le coordinateur qui a été embauché est désormais en charge de l'encadrement des enfants et des jeunes qui participent à l'ensemble des actions proposées par le pôle jeunesse de l'association. Un partenariat fort a été développé par ce nouveau salarié avec le collège Jean Bullant et des nouvelles actions d'aide à la scolarité ont été développées pour les collégiens.

Le poste de présidente du CA sera quant à lui vacant dans quelques semaines, Catherine Finck ayant pris la décision, pour raisons personnelles, de ne pas se représenter à ce poste (tout en restant au CA) après quatre années d'investissement. Une nouvelle présidente ou un nouveau président sera donc élu par le bureau à l'issue du premier conseil d'administration (CA) après cette assemblée générale.

COMMISSIONS BENEVOLES

Escale remercie les bénévoles des commissions qui œuvrent pour le dynamisme de l'association : communication, administration, manifestations et finances.

La commission administration a organisé cette année les inscriptions et réinscriptions dans les 45 ateliers hebdomadaires, ce qui représente chaque année plus de 1400 personnes à inscrire en quelques semaines. La commission communication a organisé des temps de rencontre et de démocratie, forums d'échanges ou assemblées générales. Elle œuvre également pour la circulation de l'information, avec l'aide des délégués des ateliers.

Comme les années précédentes, la commission manifestations a proposé en 2018/2019 une quarantaine d'événements, manifestations, stages ou sorties culturelles. L'un des faits marquants fut certainement le concert « Au Cœur d'Un Piano », masterclass pour trois élèves dirigée par Tristan Pfaff durant laquelle trois caméras proposaient au public de la grange à Dimes d'Ecouen un retour sur grand écran et un zoom sur le fonctionnement d'un piano Pleyel du début du XXème siècle.

Enfin, il est à noter que le projet associatif d'Escale fêtera ses 10 ans en 2020 et qu'il sera alors nécessaire dans les mois à venir de l'évaluer et de travailler sur son renouvellement.

Les adhérents présents valident le bilan moral.

III. BILAN FINANCIER

Claude Motta, trésorière adjointe, contrôle tout au long de l'année les factures et pièces comptables, ainsi que leur implémentation dans les outils d'analyse budgétaire.

Présentation du bilan financier par François Mitrovic, trésorier : 1618 participants aux activités durant la saison 2018/2019 ont permis à l'association d'enregistrer 291416€ de cotisations et adhésions contre 256435€ la saison précédente. Cela représente une variation de +34981€. Le total des produits en 2018/2019 a été de 498420€ contre 397787€ la saison précédente. Cette variation s'explique par le développement des activités mais aussi par le développement des partenariats et l'obtention de nouvelles subventions. Les charges inhérentes au développement des projets ont inévitablement augmenté elles aussi : 478857€ de total des charges en 2018/2019 contre 390618€ pour la saison précédente. Cette augmentation des charges s'explique également par la création d'un nouvel emploi à temps plein. Le résultat de l'exercice de l'association en 2018/2019 est positif à hauteur de 19563€.

Dans le bilan, il est également possible d'observer :

- Une augmentation des immobilisations corporelles : investissement matériel
- Une augmentation de la trésorerie, pour faire face au FBR (augmentation du compte d'exploitation)
- Une augmentation des fonds propres à hauteur 20 % du budget de l'exercice
- 19,61 % d'augmentation des produits
- 16,92 % d'augmentation des charges
- 17,95 % d'augmentation des subventions d'exploitation avec une forte présence de la CAF et une entrée : la direction départementale de la cohésion sociale.
- Une augmentation de la masse salariale de 20 points et une augmentation des chargées liées aux intervenants extérieur de 20 points également
- La situation financière de l'association demeure saine avec une vétusté du matériel à surveiller.

Le travail des bénévoles Escale, non valorisé dans le bilan, représente quant à lui 97000€. Les contributions non financières de la ville d'Ecouen, via le prêt des locaux et leur cout d'entretien/fonctionnement notamment, représentent 42508€.

Les adhérents présents valident le bilan financier.

IV. INTERVENTIONS ET PRISES DE PAROLE

Prise de parole d'un adhérent qui déplore le fait que le bilan financier n'ait pas été publié en amont de l'AG. Les adhérents doivent valider un bilan qui leur est proposé seulement le jour de l'AG, ce qui ne laisse pas le temps de l'analyser.

Le trésorier est tout à fait d'accord avec cette intervention, seulement l'AG est programmée début décembre, ce qui est très tôt. Si l'AG était programmée en janvier comme les années précédentes, les bilans pourraient être publiés sur le site web de l'association une quinzaine de jours avant l'AG.

Catherine Delprat, maire d'Ecouen, intervient pour approuver cette idée et certifie qu'elle appuiera une demande de l'association pour obtenir le centre culturel en janvier pour la prochaine AG.

IV. GROUPES DE REFLEXION

Escale souhaite faire appel à l'intelligence collective et invite les adhérents et partenaires présents à l'Assemblée Générale à participer à des groupes de réflexion sur 6 thématiques différentes, issues des constats réalisés par les professionnels, administrateurs et partenaires dans le cadre d'une veille sur le diagnostic des besoins et préoccupations des habitants.

45 minutes sont consacrées à ces groupes de réflexion. La majorité des personnes ont trouvé cela intéressant. Certaines ont regretté que cela soit trop court. Certaines suggèrent pour la prochaine fois que les thématiques de réflexion soient données à l'avance. Enfin, une minorité de personnes a affirmé ne pas avoir apprécié ce temps de « travail » obligatoire et ont déclaré qu'elles ne reviendront plus.

Le compte-rendu des groupes de réflexion est disponible sur le site web d'Escale :

<http://www.escale-ecouen.fr/doc/groupes-reflexion-AG-escale.pdf>

V. LES EVENEMENTS A VENIR

Le prochain événement de taille sera la JEUNES DANCE 2020 programmée le 1^{er} février 2020. Escale accueillera les enfants et jeunes, de 6 à 17 ans en deux temps, pour des ateliers de découverte et d'initiation à des pratiques artistiques, ateliers d'éloquence ou encore de robotique.



Un grand TOURNOI REGIONAL D'ECHECS est également programmé le 1^{er} mars 2020, puis une journée consacrée à la famille et aux activités parents / enfants sera proposée le 16 mai 2020 avant les spectacles de fin d'année des activités théâtre et danses de l'association.

VI. CANDIDATURES ET VOTE DES ADMINISTRATEURS

Les adhérents d'Escales peuvent voter dès 6 ans et peuvent se présenter au CA dès 16 ans. Pour les enfants de moins de 6 ans, seuls les parents responsables les représentent à l'Assemblée Générale et disposent donc d'un bulletin de vote.

Les adhérents présents ont signé la feuille d'émargement à l'accueil. Ils ont alors reçu leur bulletin de vote, sur lequel le nom des candidats apparaît. Les adhérents choisissent leurs candidats en cochant les cases appropriées. Ils peuvent cocher toutes les cases sur le bulletin de vote.

5 membres du CA sont sortants cette année (mandats à renouveler pour 3 ans)

1 membre est démissionnaire après deux années de mandat (mandat est à renouveler pour 1 an)

2 nouveaux postes ont été créés suite à l'assemblée générale extraordinaire (mandats d'1 an)

8 postes sont à pourvoir, il y a 8 candidats. Le résultat des votes déterminera un classement : 3 années de mandature pour les 5 premiers scores, 1 année pour les 3 suivants.

VII RESULTATS DU VOTE

206 votants ont été enregistrés lors de cette assemblée générale, via le vote direct ou via les pouvoirs de vote qui avaient été distribués en amont.

Candidats décembre 2019	RESULTATS
B. ROBERT	160
F. MITROVIC	155
M. H. FAIVRE	154
C. HENRY	150
B. ARDOIN	136
S. SARRAZIN	129
C. VILELA	96
S. NASSIRI	92

Pour les prochaines assemblées générales :

Membres sortant en 2020	Membres sortant en 2021
C. FINCK	L. LEBORGNE
C. MOUSSY	M. BANCAL
S. SARRAZIN	C. MOTTA
C. VILELA	C. ETIENNE
S. NASSIRI	S. KARCHER

La Présidente de l'association ESCALE

Mme FINCK



La Secrétaire de l'association ESCALE

Mme LE BORGNE

